

Département du Pas-de-Calais

MAIRIE DE GRENAY

Arrondissement de Lens

Canton de Wingles

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du mercredi 10 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de la convocation à la réunion : jeudi 4 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 10 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des mariages sous la présidence de Madame Christelle BUISSETTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la réglementation en vigueur.

Présents : (24) Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Jacky COEUGNIET, Madame Muriel KRAMARCZYK, Madame Cathie WASIKOWSKI, Monsieur Patrick MANIA , Madame Nathalie LEROY, Madame Carole BOUCHEZ, Monsieur Bernard JOSIEN, Madame Annie FOMBELLE, Monsieur Gaston CHOQUENET, Monsieur Jean-Luc DELASSUS, Monsieur Jacques GRZES, Monsieur Vincent TENTELIER, Madame Danielle DUPONT, Madame Nathalie FELIX, Madame Sandrine RANSON, Madame Magalie DEBARGE, Madame Mylène MATIFAT, Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Daniel DELENCLOS, Madame Mélanie TAHON, Monsieur Antoine IBBA, et Madame Daisy DUVEAU, Monsieur David LEFEBVRE

Excusés : (3) Monsieur Jimmy ROUFFELAERS (a donné procuration à Monsieur Jacky COEUGNIET, Madame Patricia SCHIRRU (a donné procuration à Madame Muriel KRAMARCZYK), Monsieur Fabien DEVILLE (a donné procuration à Madame Mylène MATIFAT)

Absents : (0)

Étaient absents excusés et non représentés : (0)

Étaient absents non représentés (0)

Monsieur Jean-Luc DELASSUS est élu secrétaire de séance.

2025-121 : Approbation du Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 30/09/2025 relatif au transfert des infrastructures de recharge des véhicules électriques

Par courrier reçu le 21 novembre 2025, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin CALL a notifié le rapport adopté par la CLECT lors de sa réunion du 30 septembre 2025.

En effet, lors de cette réunion, les membres de la CLECT ont examiné le rapport relatif aux charges transférées consécutivement au transfert de la compétence « infrastructures de

recharge des véhicules électriques » intervenu au 18 avril 2024, rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ce rapport doit être soumis à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des 36 communes membres. Il sera adopté si la majorité qualifiée des communes (la moitié des communes représentant 2/3 de la population de l'EPCI ou 2/3 des communes représentant la moitié de la population de l'EPCI) émet un avis favorable.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts, et notamment son article 1609 nonies C,

Vu l'avis favorable de la CLECT en date du 30 septembre 2025,

Vu l'exposé ci-dessus

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'approuver le rapport de la CLECT du 30 septembre 2025 relatif au transfert des bornes électriques joint en annexe à la présente délibération.

Mandate la Maire pour notifier cette décision, à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Pour extrait conforme au Registre

La Maire,

Christelle BUISSETTE
Maire de GRENAY
12 déc. 2025

Jean-Luc DELASSUS

